

VILLE DE BILLY-MONTIGNY

**DEMANDE DE DEROGATION
A LA REGLE DU SECTEUR SCOLAIRE
(Année scolaire 2023-2024)**

(A compléter par le responsable légal de l'élève)

Nom et prénom de l'enfant :

Date et lieu de Naissance :

Ecole sollicitée pour la rentrée : **Classe :**

Dans quelle ville :

Nom du et prénom du père :

Nom et prénom de la mère :

Situation du couple

marié divorcé vit maritalement séparé

Adresse :

Tél : mel :

Profession et lieu de travail du père :

Profession et lieu de travail de la mère :

Fait le.....

Signature des parents

POUR LE MOTIF SUIVANT

- Médical ► joindre certificat
- Futur déménagement ► joindre justificatif
- Travail des parents ► attestation employeur pour chacun des parents avec **HORAIRES**
- Motif social ► Rapport assistante sociale
- Autres (à préciser) ► joindre toute pièces justificatives

(le domicile d'une garde d'enfant n'est pas un motif de dérogation)

AVIS DE LA COMMUNE DE RESIDENCE

Je soussigné, Maire de

émet un avis favorable à la demande dérogation
(sans participation financière et à titre de réciprocité)

émet un avis défavorable à la demande dérogation

Le

Signature

AVIS DE LA COMMUNE D'ACCUEIL

Je soussigné, Maire de

Déclare émettre un avis favorable ou défavorable à l'accueil de l'élève

.....

Pour une inscription à l'école :

.....

Le

Signature

Important : Dans tous les cas, la priorité serait donnée aux élèves billysiens, si le nombre de place était insuffisant.

(P.S. : l'accord n'interviendra qu'en cas de réciprocité entre les deux communes)

(Attention, la demande de dérogation est à renouveler chaque année)